APILOGIS

Pantin, une ville limitrophe de Paris
bercée par le canal de l'Ourcq

LES JARDINS KLEBER

BRS Bail Réel Solidaire

Prêt à Taux 0%

Du T2 au T5 !

T2 à partir de **195 000 €** TTC	**T3** à partir de **264 000 €** TTC	**T4** à partir de **303 000 €** TTC	**T5** à partir de **354 000 €** TTC

Découvrez une adresse citadine
et parisienne où il fait bon vivre
à un prix extrêmement attractif !

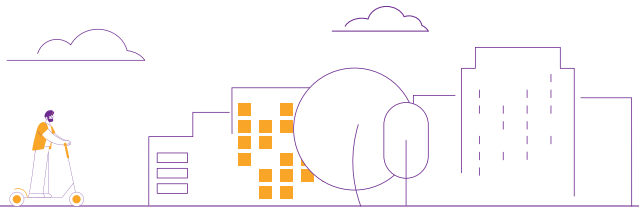

LA COOP FONCIÈRE RÉELLEMENT SOLIDAIRE

KAUFMAN BROAD

LES JARDINS KLEBER

Une résidence en coeur de ville, ouverte sur la nature

- Limitrophe de Paris.
- Plusieurs lignes de métro à environ 10 min à pied.
- Arrêt de bus au pied de l'immeuble.
- Un large éventail de structures publiques : crèches, écoles, collèges, lycées, écoles de commerce, parc de la République...
- La Villette en moins de 9 min en vélo et 15 min en transport.
- Accès immédiat au périphérique.

Un nouvel environnement pour un nouvel habitat

- Un projet conçu en partenariat avec la Ville de Pantin
- Une architecture élégante et raffinée.
- Une réalisation responsable répondant à des critères environnementaux (labellisation Biodivercity), bâtiment biosourcé (niv 2) et bâtiment énergie environnement.
- Des appartements familiaux et bien conçus.
- Un extérieur systématique pour chaque appartement : balcon, jardin ou terrasse.

Votre adresse centrale pour un accès à de nombreux services

Épicerie	Mairie	Arrêt de bus Montigny	École Mehul	Métro	Stade Charles Auray	Boulevards périphériques
5 min à pied	**7 min** en vélo	**1 min** à pied	**8 min** à pied	**10 min** à pied	**7 min** à pied	**5 min** en voiture

Un programme à prix attractif et qualitatif grâce au dispositif BRS (Bail Réel Solidaire)

Le BRS est un dispositif d'aide pour accéder à la propriété qui permet aux ménages, de devenir propriétaires et de trouver un logement dans des villes où l'achat du terrain est plus coûteux, en dissociant le foncier du bâti.

Le BRS propose ainsi des logements à un prix inférieur à celui du marché.

Vous êtes propriétaire du bâti et un organisme à but on lucratif est propriétaire du terrain. Classiquement, les règles organisant la jouissance du terrain seront celles applicables à la copropriété.

Soumis à des plafonds de ressources, ce dispositif offre des garanties complémentaires comme le rachat.

Contact : Peggy BRICE • 01 30 84 24 39 • apilogis@apilogis.fr • www.apilogis.fr
18 boulevard du Midi - 78200 MANTES LA JOLIE